

Amélioration de la signalisation / de la voirie :

Il est notable qu'il y a un manque flagrant de panneaux de signalisation pour indiquer clairement l'emplacement de l'hôtel de ville. En revanche, les indications pour le Théâtre de l'hôtel de ville sont plus visibles et fréquentes. De plus, les routes sont dangereuses en raison d'une signalisation parfois inexistante ou du moins insuffisante, ce qui provoque des incivilités et un non-respect des règles par les usagers. Ceci fut confirmé par quelques témoignages d'habitants qui fréquentent le centre. Les aménagements piétons sont également un enjeu à prendre en compte, car ils présentent des dangers, et certains espaces manquent de dispositifs sécurisant les personnes en situation de handicap. Une révision et une amélioration de la signalisation urbaine sont proposées ci-dessous pour assurer une orientation plus intuitive et sécurisée pour les habitants et les visiteurs.



Rue du Dr Schweitzer :

Les trottoirs, trop étroits et non conformes aux normes ("1,40 mètre libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel", *Arrêté du 15 janvier 2007*), ainsi que le non-respect des limitations de vitesse de 20 km/h, sont des problèmes importants. De plus, le manque de passages piétons complique la situation, selon le témoignage d'une habitante de la rue.



Rue René Bazin :

- La route, considérée comme étroite, devient dangereuse lorsque voitures et vélos se rencontrent en même temps. De plus, il y a un manque notable de passages cloutés devant l'école maternelle.



Parking de Super U :

Un autre problème très notable est que les lignes séparatives des parkings ne sont pas visibles, ce qui provoque un mauvais stationnement des voitures et des fourgons. Parfois, ils occupent plus de place que prévu et le stationnement perpendiculaire aux lignes séparatives prend plusieurs places.

Il serait pertinent de dédier une partie des places aux fourgons qui se garent lors du marché: les ajouter de manière adjacente au marché, adapter ces places à la taille des véhicules.



Manque d'aménagement pour non voyants :



Le manque d'aménagements pour les non-voyants est très visible sur la rue Jean Gilles, où la voie est partagée entre les piétons, les voitures et les vélos. L'absence de trottoirs et de pistes cyclables aggrave cette situation.

Rue Ranloue:

Le trottoir gauche de la circulation, allant de l'école vers la médiathèque, n'est pas adapté pour accueillir des personnes à mobilité réduite sur toute sa longueur.

Rue Ranloue, aux numéros 27 et 30, un passage piéton rencontre un croisement de route sans passage piéton et sans abaissement du trottoir pour un accès PMR, alors que c'est la rue de la médiathèque.





Au 33 Rue Ranloue, le trottoir au bord du mur de la médiathèque est beaucoup trop étroit pour permettre le passage des personnes à mobilité réduite, des poussettes et des fauteuils roulants.



Au 19 Rue Ranloue, le trottoir, notamment du côté droit (sur la photo), est trop étroit, ce qui pose un problème pour la circulation piétonne.

Au 13 Rue Ranloue, aucun des trottoirs n'est totalement utilisable, les passants sont obligés d'aller sur la route car des voitures se garent sur les trottoirs et qu'ils sont trop petits même pour assurer la sécurité d'une personne. Une problématique pour une rue où il y a une école et qui mène à la médiathèque.



Super U:

Au niveau du Super U, le circuit piéton entre le parking de la place Salvador Allende et les marches menant vers le Crédit Mutuel sont peu visibles et croisés avec la circulation automobile du parking.



Le panneau d'indication (zone mixte piéton/vélo/voiture) à l'entrée Nord du parking (ci-dessous) de la place Salvador Allende n'est pas très visible. Nous proposons donc de le placer à hauteur des yeux plutôt qu'en hauteur sur le côté. De plus, les automobilistes sont plus concentrés sur les voitures qui arrivent de gauche et de droite dans le parking et cherchent des places, plutôt que de penser à la priorité des piétons et des cyclistes.



A l'entrée du parking du Super U côté rue Jean Lurçat, on peut aussi observer un manque de signalisation au niveau de l'accès au trottoir et bennes publiques, où l'accès est identifié par l'abaissement du trottoir, mais qui se dirige vers la route, et donc les voitures.

De plus, il n'y a pas de signalisation de passage piéton qui indiquerait un passage/chemin sûr à ces bennes de déchets ménagers.



Sur la route de Beaufort, en direction du parc de Pignerolle, on peut aussi observer des places de parking en chevauchement sur le trottoir et la route, ce qui peut perturber la circulation automobile et celle des piétons. On pourrait aussi penser que si des personnes à mobilité réduite comme les personnes en fauteuil roulant pourraient difficilement contourner cet obstacle si un véhicule était garé.



Sur la même route, au niveau de l'entrée du parc de Pignerolle, on peut observer un certain aménagement favorisé pour les voitures. Un seul simple passage piéton permet l'accès au parc depuis l'autre côté de la route, bien que cet endroit reste un parking automobile, et où on ne retrouve pas de places vélo, ni d'indication piétonne multiple puisque le seul passage piéton se trouve en dehors du parking, alors qu'un second emplacement pour voitures se trouve au croisement de la rue de Chauffour et la route de Beaufort.





Certains passages piétons pourraient être repensés, certains sont mal visibles ou manquent de signalisation au sol pour les personnes malvoyantes, et si des personnes en situation de ce type d'handicap sont peut-être moins présentes, elles se retrouvent tout de même dépourvues de cette indication lorsqu'elles circulent sur ces espaces qui les aident à confirmer qu'elles sont au bord de la chaussée et sur le point de la traverser.



Pour d'autres, certains passages piétons sont peut-être moins évidents à repérer, ou dépourvus d'une signalisation préalable pour les automobilistes qui circulent. Elles peuvent alors laisser planer un doute lors d'une rencontre entre un véhicule et des piétons sur la priorité de passage entre les deux usagers.

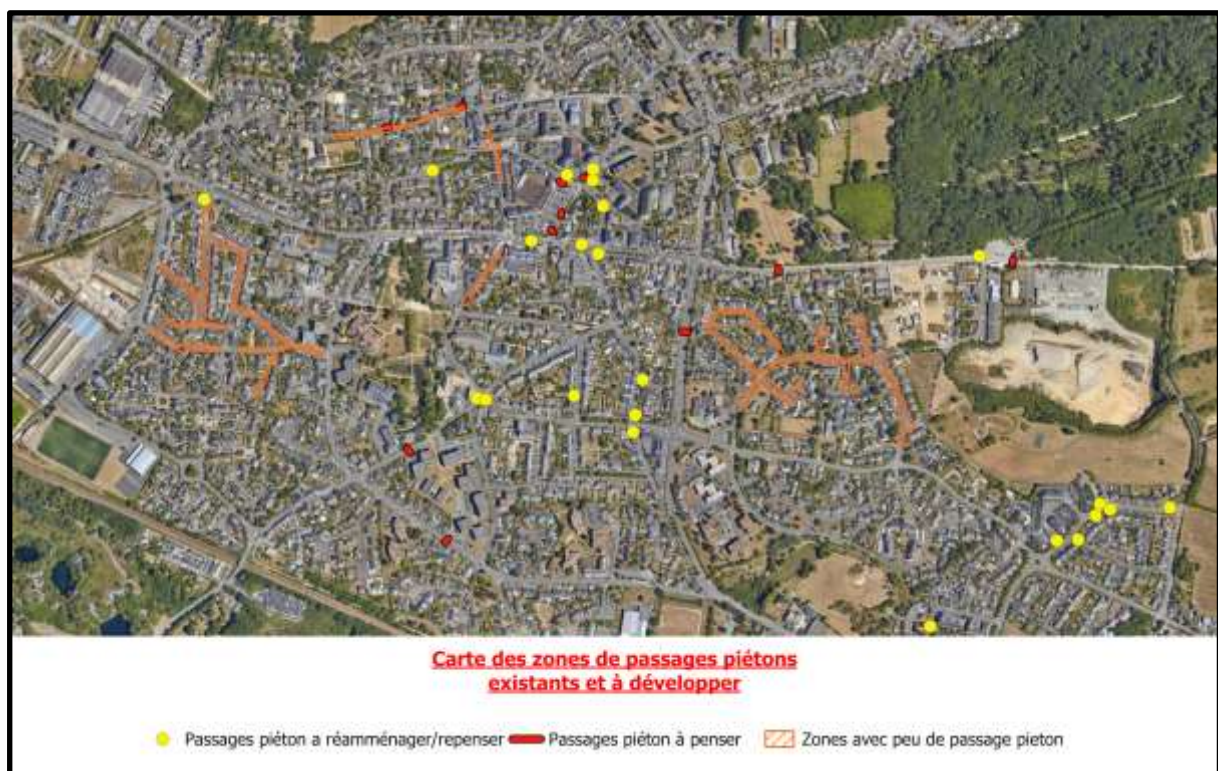


Certaines zones/espaces pourraient voir apparaître des passages piétons supplémentaires ou du moins plus en évidence, dans le cas d'un objectif du développement d'un circuit piéton sûr et efficace. Pour cela, on peut prendre l'exemple de différents quartiers d'habitations comme celui de la Jaudette, bien que les rues soient coupées d'axes rapides et importants de la ville, ces derniers sont dépourvus de passages piétons qui techniquement sous entend que ces espaces seraient destinés pour les voitures, et que les piétons ne sont invités qu'à circuler sur les trottoirs, dans une zone probablement pourvus d'enfants exposés à un risque?



D'autres passages piétons pourraient être ajoutés proches des espaces à forte densité comme proches des écoles, ou pour accéder à des parcs comme celui de Pignerolles, afin de favoriser et de signaler les multiples moyens d'accès (sûr) à ces services. Dans le cas cette

entrée au parc de Pignerolle, peut-être qu'il serait aussi intéressant d'installer des emplacements vélo, afin de diversifier l'offre de mobilité d'accès à l'entrée de ce parc ?



Sur cette carte, nous pouvons retrouver quelques passages piétons éparpillés à travers la ville, qui pourraient être améliorés, repensés et aménagés. Il est aussi important de préciser que ce travail ne représente pas tous les passages piétons présents sur la commune, mais principalement de ceux se trouvant dans les espaces les plus pratiqués où il y a une activité commerciale et une densité de population et de circulation plus importante. Quelques zones d'habitations sont aussi concernées sur cette carte de suggestion.

Les points jaunes représentent les passages piétons à réaménager, à repenser, ce qui veut dire que ce sont des passages piétons qui manque de signalisation au sol pour les personnes malvoyantes, que ce sont des passages piétons qui sont mal ou peu visibles, mal situés, et autres.

Les traits rouges représentent des endroits où des passages piétons pourraient être aménagés, développés. Ils sont situés dans des zones où il existe un manque de passage piéton, et permettent donc de créer un passage plus sûr d'un trottoir à l'autre.

Certaines suggestions ont aussi été positionnées dans des zones dépourvus de passages piétons sur plusieurs dizaines de mètres au sein d'une même rue, comme sur la rue de la Jaudette, où dans des quartiers d'habitations comme celui de la Papeterie représenté par les hachures orangé.

Tableau de synthèse sur les “types” de problèmes

X	Panneaux de signalisation (non présents/mal aménagés)	Passages piétons (effacés/mal placés)	Trottoirs (étroits/absents)	Routes (étroits/mal aménager)	Parkings (marquage/stationnement)	Pistes cyclables
Rue du Dr Schweitzer		X	X			
Rue René Bazin		X		X		
place Salvador Allende	X				X	
Rue Ranloue	X	X	X	X		X
Rue Jean Lurçat	X					
La route de Beaufort		X		X		X
Rue de Verdun		X		X		
Rue Maurice Ravel	X					
Place Jean XXIII	X		X			X